

la revue

Les nouvelles de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Voici Glen Murray, le nouveau président de la TRNEE

Avec l'arrivée de Glen Murray au poste de président de la TRNEE, les travaux de l'organisation seront principalement marqués par l'appui, l'affiliation et l'intervention.

« Mon expérience comme maire de Winnipeg et comme président du Caucus des maires des grandes villes m'a appris que l'efficacité du gouvernement fédéral dépend largement de sa capacité à s'appuyer sur les autres paliers gouvernementaux et les autres secteurs. La Table ronde fonctionne selon une structure unique et se compose de membres représentant divers secteurs et dont les connaissances sont d'une richesse inestimable. Une partie de mes fonctions consistera à puiser à même les ressources de nos membres pour augmenter notre expertise et celle du Canada afin de faire croître l'efficacité des politiques publiques », a déclaré M. Murray.

« Les ressources financières et humaines de la TRNEE étant limitées, nous devons en maximiser l'utilisation en repérant et en appuyant les travaux déjà en cours dans l'ensemble du pays. Nous nous joindrons à ceux qui

favorisent déjà la durabilité de l'environnement et de l'économie; nous inviterons des gens et des organismes canadiens à s'affilier à nous et à se servir de la TRNEE comme porte d'entrée au gouvernement fédéral, où nous avons



Glen Murray, président de la TRNEE

déjà un accès direct. Mais nous entendons également faire valoir clairement nos points de vue auprès du gouvernement fédéral; puisque nous sommes un organisme fédéral indépendant, nous avons toute la latitude de prôner fortement l'innovation pour la défense des intérêts économiques et environnementaux du Canada. »

Glen Murray considère l'énergie et le changement climatique comme un des grands défis de son mandat. « Pour faire suite à la signature de Kyoto, nous comptons participer à la définition et à la compréhension des intérêts nationaux à l'égard du défi de l'énergie et du changement climatique. Nous voulons comprendre quels seront les effets du changement climatique sur l'Alberta, par exemple, ou comment composer avec le fait que notre principal partenaire commercial n'a pas signé l'accord de Kyoto.

suite à la page 4 ►

L'écologisation de la fiscalité (EF) — De quoi s'agit-il?

La TRNEE définit l'EF comme une stratégie de réorientation des taxes gouvernementales et des programmes de dépenses pour créer des incitatifs venant appuyer le développement durable.

Le concept peut sembler complexe mais les principes qui sous-tendent l'EF sont bien définis. Les taxes et les dépenses publiques entraînent des répercussions importantes sur le fonctionnement de l'économie; pour maximiser ces conséquences, il faut s'assurer que les politiques fiscales et publiques s'intègrent bien les unes aux autres. L'EF suppose une stratégie où le gouvernement gère les dépenses publiques et les taxes en les insérant dans un cadre d'incitatifs, autant positifs que négatifs, qui viennent appuyer ses objectifs. L'EF suscite la réussite parce qu'elle est rentable et orientée sur le marché. En établissant les bons signaux de prix, le gouvernement favorise une attribution des ressources

suite à la page 2 ►

- *Le rapport de l'État du débat sur l'écologisation de la fiscalité*
- *Fin du programme sur l'écologisation de la fiscalité*
- *Les Autochtones et la forêt boréale*
- *Le premier ministre annonce d'autres nominations*

Document sur les publications de la TRNEE à l'intérieur



Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

National Round Table on the Environment and the Economy

Canada

Publication imminente d'un document sur l'écologisation de la fiscalité, dans la série l'État du débat

« Les investissements à long terme dans les secteurs de l'énergie et du changement climatique doivent être régis par un cadre stratégique qui repose sur des politiques budgétaires, et qui réunit les technologies de l'efficacité énergétique, des éléments renouvelables, de l'hydrogène et d'autres technologies émergentes. Sans l'EF, le gouvernement pourrait essayer de mettre une stratégie en place en se coupant de certains moyens de réussite. » Ces propos de Jean Bélanger, président du groupe de travail de la TRNEE sur l'écologisation de la fiscalité et l'énergie, résument bien l'importance de l'EF pour l'avenir de notre énergie et des changements climatiques.

Consciente de cette importance, la TRNEE publie un nouveau rapport de la série l'État du débat intitulé *Les instruments économiques au service de la réduction à long terme des émissions de carbone d'origine énergétique*. La publication du rapport marque la fin de la deuxième phase du programme de la TRNEE sur l'EF.

Le rapport se divise en deux parties. Les six sections de la première partie abordent les principaux thèmes et les conclusions générales ainsi que les recommandations. La deuxième partie résume les conclusions, les répercussions macroéconomiques, la mise en place des politiques et les recommandations provenant des trois études de cas sur l'EF couvrant l'efficacité énergétique, les nouvelles technologies d'énergie renouvelable et l'hydrogène. Les résumés des études de cas composent les annexes.

La lecture du rapport sur l'État du débat répondra certainement à de nombreuses questions mais en voici déjà un bref aperçu.

Avantages de l'investissement public

Les participants au programme de l'EF et de l'énergie ont constaté les nombreux avantages de l'investissement public dans une stratégie de réduction à long terme des émissions de carbone, indépendamment de toute autre atténuation des changements climatiques. Qu'il suffise de citer : la sécurité énergétique, un air plus sain et l'amélioration de la qualité de la vie, la réduction

L'écologisation de la fiscalité, suivie...

qui entraîne la réalisation des objectifs environnementaux et économiques à bas prix. On peut concevoir une EF qui ne produit pas d'incidence sur les recettes de sorte que dans un contexte où le gouvernement fédéral fait face à toutes une gamme d'autres priorités de dépenses, l'EF lui permet de respecter ses engagements environnementaux sans augmenter ses dépenses ni hausser les impôts. ■

tions des coûts de soins de santé, l'augmentation de la capacité de l'industrie d'adopter de nouvelles technologies environnementales, une présence plus forte sur les marchés d'exportation en expansion, l'augmentation de la commercialisation et l'optimisation de la recherche subventionnée par le gouvernement, la création de nouveaux emplois, le développement des régions, l'expansion des industries secondaires à valeur ajoutée et reposant sur la propriété intellectuelle et enfin, une présence plus concurrentielle sur les marchés internationaux.

« Les travaux de la Table ronde démontrent que l'application ordonnée et coordonnée d'instruments économiques à la question du changement climatique pourrait entraîner des avantages substantiels non seulement pour le changement climatique mais pour une vaste gamme d'objectifs nationaux. Elle peut aussi aider le pays à s'imposer comme chef de file dans la mise en place de technologies qui favoriseront la viabilité de l'énergie à la fois au Canada et dans le monde.

Le Canada peut saisir cette occasion de devenir un chef de file dans ce secteur. Une grande partie du travail de base est déjà terminée. Il nous reste qu'à relever le défi. »

– Extrait d'un discours prononcé à Montréal, le 8 avril 2005, par Jean Bélanger, président du groupe de travail de la TRNEE sur l'écologisation de la fiscalité et l'énergie.

Les quatre principales conclusions du rapport

Quatre conclusions ressortent de l'analyse et des consultations sur le rôle de la politique fiscale en matière de promotion de la réduction à long terme des émissions de carbone.

D'abord, il est certain que les instruments économiques ont un rôle de premier plan à jouer sur la réduction à long terme des émissions de carbone d'origine énergétique. Par contre, ils entraînent des résultats intéressants dans certaines conditions seulement, dont un engagement soutenu du gouvernement, une politique financière cohérente et consistante, et des mesures fédérales-provinciales étroitement coordonnées.

Ensuite, il n'existe pas de contradictions entre la promotion de la réduction à long terme des émissions de carbone au moyen de l'EF et la

poursuite d'autres objectifs sociétaux importants par le Canada, par exemple la sécurité énergétique et le développement économique. Par ailleurs, le succès exige un cadre définissant clairement les conditions de réalisation de ces objectifs et les actions qui y mènent.

D'autre part, la promotion du développement des technologies énergétiques, grâce à des initiatives d'EF, n'aboutit pas nécessairement à une réduction à long terme des émissions. Il faut donc que les objectifs d'émission de carbone soient intégrés aux politiques de développement technologique.

Enfin, les instruments économiques conçus pour promouvoir les réductions par la voie de la technologie doivent refléter, à la fois, les conditions de marché et la maturité de la technologie en question. Par conséquent, les instruments et leur cible seront différents selon qu'il s'agit de technologies éprouvées de réduction des émissions, de nouvelles technologies ou de technologies de réduction à long terme.

Recommandations

Les recommandations du rapport sur l'État du débat se divisent en trois catégories.

Les deux premières recommandations portent sur le type d'instrument de politique à utiliser pour la réduction à long terme des émissions de carbone : un signal de prix à grande échelle tel qu'un droit ou un permis doit être sérieusement envisagé ou encore, des instruments économiques visant des types définis de technologie; il faut cependant les élargir et les concevoir de façon à ce qu'ils se relient directement à la réduction des émissions de carbone. On peut citer à titre d'exemple l'augmentation de l'amortissement fiscal pour les voitures du Royaume-Uni dont les émissions de carbone sont plus faibles.

Les quatre recommandations suivantes s'inspirent directement des études de cas effectuées dans le cadre du programme de l'EF et de l'Énergie et portent sur le développement concurrent de l'efficacité énergétique industrielle, des nouvelles technologies d'énergie renouvelable et de l'hydrogène utilisé comme combustible.

L'adoption coordonnée de ces recommandations permettrait de profiter au maximum de ces technologies au point le plus avantageux de leur conception.

Les deux dernières recommandations constituent des mesures concrètes sur le besoin d'une information plus structurée concernant le développement de politiques sur la réduction à long terme des émissions de carbone incluant, notamment, l'évaluation et la surveillance des progrès et de l'efficacité des instruments économiques. ■

Le programme sur l'écologisation de la fiscalité prend fin

La publication de ce numéro de l'*État du débat* signale la fin du programme sur l'écologisation de la fiscalité et l'énergie, deuxième phase du programme de l'EF. Cette dernière étape portait sur le rôle des instruments économiques dans la réduction à long terme des gaz à effet de serre, et plus particulièrement des émissions de carbone.

La phase 1 explorait le potentiel général des instruments économiques pour l'avancement du développement durable, par un examen des mesures d'EF appliquées en Europe, aux États-Unis et au Canada ainsi que l'utilisation de l'EF dans des secteurs particuliers de l'économie. Lancée en 2000, la phase 1 s'est conclue en 2002 par la parution de *Vers un programme canadien d'écologisation de la fiscalité : les premiers pas*.

Bien que la TRNEE termine son programme sur l'EF par la fin de la phase 2, elle continuera à se pencher sur la question du changement climatique et de l'énergie, conformément au mandat qui lui a été confié par le premier ministre Paul Martin, en février 2005. ■

Le premier ministre annonce d'autres nominations

Le 11 avril, le premier ministre Paul Martin a annoncé la nomination de Linda Coady et de Steve Williams comme membres de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.

Linda Coady est actuellement vice-présidente – Durabilité – comité organisateur des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. Auparavant, elle était vice-présidente du Fonds mondial pour la nature (Canada) pour la région du Pacifique. Elle a également été vice-présidente de MacMillan Bloedel et des opérations côtières de Weyerhaeuser en Colombie-Britannique.

Steve Williams est actuellement vice-président exécutif, Sables bitumineux, chez Suncor. Par son travail en gestion des champs de pétrole et de l'énergie, il a fait preuve de leadership en développement durable, en santé et sécurité, en finances, en marketing, en ressources humaines et en technologie de l'information.

La liste complète des membres actuels de la TRNEE est affichée à l'endos du bulletin. ■

Les populations autochtones et la forêt boréale

Les auteurs d'un nouveau document de recherche de la TRNEE sur la forêt boréale estiment qu'il nous faut abandonner complètement les décisions à court terme et réactionnelles sur la gestion de l'utilisation des ressources de la forêt boréale au profit de la planification intégrée de l'utilisation des terres.

Rédigé à partir de trois études de cas réalisées dans le cadre du programme de la TRNEE sur la forêt boréale – il en a été question dans d'autres numéros de *la Revue* – le document porte sur les enjeux autochtones dans la forêt boréale canadienne et traite de l'expérience et des défis autochtones en matière de gestion de la planification et des ressources de la forêt boréale.

Le document de recherche présente les grandes lignes des enjeux actuels auxquels sont confrontés les Autochtones de la forêt boréale. L'introduction décrit le contexte du développement durable et prône la participation accrue des Autochtones à la prise de décisions concernant la forêt boréale; le document examine ensuite les politiques gouvernementales de consultation des Autochtones ainsi que les traités et autres droits légaux. Puis, les auteurs abordent la capacité, la foresterie autochtone et les pratiques exemplaires, en plus de la compétence constitutionnelle fédérale et les rôles non constitutionnels.

Les auteurs font remarquer qu'une participation autochtone plus importante à la gestion

et à la planification des enjeux de la forêt boréale s'impose tant sur le plan juridique que sur celui des politiques publiques. Les Autochtones jouissent de droits constitutionnels reliés aux terres et plus d'un million d'entre eux habitent la forêt boréale. Ils composent environ le tiers de la population canadienne de la région boréale, et cette proportion augmente considérablement au fur et à mesure que l'on s'éloigne des grands centres urbains. Les auteurs ajoutent que les Autochtones sont les principaux acteurs des décisions relatives à la terre boréale canadienne, particulièrement en ce qui a trait aux parcelles non attribuées de la forêt boréale, soit 70 % de cette région.

Les recommandations du rapport portent notamment sur l'établissement d'une planification complète de l'utilisation des terres de la forêt boréale en guise de fondement d'un avenir viable pour la région et sa population; elles abordent aussi la question de l'expansion des programmes actuels qui prônent les entreprises durables fondées sur la conservation dans les collectivités autochtones.

Le document de recherche a été produit dans le cadre des activités du groupe de travail sur la forêt boréale menant au lancement du rapport sur l'*État du débat* prévu à l'automne. Le sommaire du document sera bientôt affiché sur le site Web de la TRNEE accompagné des coordonnées utiles à ceux qui souhaitent se procurer le rapport complet. ■

Préparation de la CdP11

Alors que le Canada se prépare à accueillir la 11^e conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP11), la TRNEE prépare, à l'intention du gouvernement, des recommandations sur les cibles de réduction à long terme des gaz à effet de serre (GES); sur la sollicitation de la participation des États-Unis et des principaux pays en développement au régime sur le changement climatique de l'après-Kyoto; sur l'amélioration du Mécanisme pour un développement propre, un moyen pour les pays et les entreprises de contribuer financièrement aux mesures de réduction des GES dans les pays en développement.

Les recommandations de la TRNEE seront communiquées au gouvernement en septembre.

CdP11 aura lieu à Montréal en novembre et décembre 2005 et sera la première rencontre d'échanges officiels des pays participants à Kyoto sur la réduction des GES. À titre d'hôte de la conférence, le Canada aura l'occasion unique de participer à la conception des nouvelles politiques sur les changements climatiques du globe. Ne manquez pas les renseignements sur la conférence dans les prochains numéros de *la Revue*. ■

Glen Murray, suivi...

La réponse à ces questions n'est pas simple mais la TRNEE possède toute l'expertise nécessaire pour aborder ces enjeux. »

Le premier ministre Paul Martin a annoncé la nomination de Glen Murray en mars dernier. Mieux connu pour sa conception de centres urbains culturellement dynamiques, Murray est l'un des pionniers de l'infrastructure écologique au Canada.

À propos de la Table ronde

La Table ronde se compose d'un président et de 24 membres représentant divers secteurs d'activités de l'ensemble du pays – le milieu des affaires, les environnementalistes, les syndicats, les universités, les groupes autochtones – et qui sont nommés par le premier ministre.

Souvent appuyés par des experts et recourant au besoin à des groupes multilatéraux nationaux, les membres de la Table ronde se réunissent quatre fois par année pour promouvoir le développement durable, analyser des enjeux et recommander des modifications aux politiques publiques. De par sa structure, la Table ronde favorise l'échange d'idées et le rapprochement de positions souvent opposées depuis longtemps.

La Table ronde est parfois la scène d'un foyer de réflexion sur des thèmes particulièrement urgents aux yeux du gouvernement fédéral. À ce titre, elle examine les conséquences environnementales et économiques de certaines priorités, notamment l'efficacité, les collectivités autochtones et le développement des ressources non renouvelables, les indicateurs nationaux de

l'environnement et du développement durable, et elle formule des recommandations sur la meilleure façon de rapprocher des intérêts, souvent opposés, en matière de prospérité économique et de conservation de l'environnement.

Dans les dernières années, la TRNEE a mené à terme des travaux innovateurs dans les domaines des échanges nationaux de droits d'émission, le réaménagement des sites urbains contaminés, la viabilité urbaine et la conservation de la nature.

À l'heure actuelle, la TRNEE s'intéresse à la conservation du capital naturel du Canada dans la forêt boréale, aux marchés financiers et à la durabilité, à l'énergie et au changement climatique ainsi qu'à l'écologisation de la fiscalité et l'énergie. ■

MEMBRES DE LA TRNEE À PARTIR DU MAI 2005

<i>Président</i> Glen Murray Winnipeg (Manitoba)	Manon Laporte <i>Présidente-directrice générale</i> Enviro-Accès Fleurimont (Québec)
Elyse Allan <i>Présidente et première dirigeante</i> Compagnie générale électrique du Canada Inc. Toronto (Ontario)	Diane Frances Malley <i>Présidente</i> PDK Projects Inc. Nanaimo (Colombie-Britannique)
Allan F. Amey <i>Président et premier dirigeant</i> Climate Change Central Calgary (Alberta)	Audrey McLaughlin, C.P. Whitehorse (Territoire du Yukon)
David V.J. Bell <i>Professeur d'études environnementales</i> Université York Toronto (Ontario)	Patrice Merrin Best <i>Présidente-directrice générale</i> Luscar Ltd. Edmonton (Alberta)
Katherine M. Bergman <i>Doyenne, faculté des sciences</i> Université de Regina Regina (Saskatchewan)	Dee Parkinson-Marcoux Gibsons (Colombie-Britannique)
William J. Borland <i>Directeur, Affaires environnementales</i> JD Irving Limited Saint John (Nouveau-Brunswick)	Alfred Pilon <i>Secrétaire général</i> Office franco-québécois pour la jeunesse Montréal (Québec)
Wendy L. Carter Vancouver (Colombie-Britannique)	Darren Allan Riggs <i>Gérant du marketing et des ventes</i> Superior Sanitation Services Ltd. Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
Linda Coady <i>Vice-présidente, durabilité</i> Le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver Vancouver (Colombie-Britannique)	Robert Schad <i>Président et premier dirigeant</i> Husky Injection Molding Systems Ltd. Toronto (Ontario)
Richard Drouin <i>Président</i> Conseil d'administration de Abitibi Consolidated et Stelco Montréal (Québec)	Keith Stoodley <i>Directeur, Marketing et ventes</i> Lotek Wireless Inc. St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)
Linda Louella Inkpen St. Phillips (Terre-Neuve-et-Labrador)	Sheila Watt-Cloutier <i>Présidente</i> Conférence circumpolaire inuit Iqaluit (Nunavut)
Stephen Kakfwi Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)	Judy Williams <i>Associée, MacKenzie Fujisawa</i> Vancouver (Colombie-Britannique)
David Kerr <i>Président</i> Noranda Inc. Toronto (Ontario)	Steve Williams <i>Vice-président directeur, sables bitumineux</i> Suncor Energy Inc. Fort McMurray (Alberta)

SECRÉTARIAT DE LA TRNEE

<i>Président et premier dirigeant par intérim</i> Gene Nyberg	<i>Gestionnaire de bureau et coordonnatrice des conférences et réunions</i> Cathy Heroux
<i>Adjointe de direction au secrétaire général</i> Hélène Sutton	<i>Gestionnaire, Finances et administration</i> Michael Hammond
<i>Conseiller / Conseillère principale en politiques</i> Carolyn Cahill Alexander Wood	<i>Adjointe, Finances et administration</i> Denise Dinel-Larivière
<i>Conseiller / Conseillères en politiques</i> Claire Aplevich Karen Hébert David Myers	<i>Commis, Finances et administration</i> Marie-France Brassard
<i>Gestionnaire, Évaluation et planification général</i> Lisa Woodward	<i>Adjointes administratives</i> Lise Bélanger Denise Johnston Tania Tremblay Denise Wilson
<i>Chargée des projets spéciaux</i> Sara Melamed	<i>Réceptionniste / Secrétaire</i> Carole Desjardins
<i>Associés à la recherche</i> Alex Long Erik Sparling	Renseignements complémentaires : Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie Édifice Canada 344, rue Slater, bureau 200 Ottawa (Ontario) Canada K1R 7Y3 Tél. : (613) 992-7189 Fax. : (613) 992-7385 Courriel : admin@nrtee-trnee.ca Web : http://www.nrtee-trnee.ca
<i>Gestionnaire des communications</i> Moira Forrest	<i>Pour éviter tout doublement et gaspillage, veuillez nous signaler toute erreur éventuelle dans votre adresse postale.</i>
<i>Conseillère en communications</i> Kelly Bagg	<i>Imprimé avec des encres végétales sur du papier recyclé Ecofibre (Rolland). Choix environnemental canadien.</i>
<i>Agent d'applications Internet</i> Edwin Smith	<i>Also available in English</i> ISSN 1200-0450
<i>Éditique</i> Kindi Chana	
<i>Coordonnatrice du fonds d'information documentaire</i> Phyllis Leonardi	
<i>Spécialiste de l'information</i> Tyler Palamar	